

RÉSUMÉ DE PROJET

Sous-volet 3.2 – Approche interrégionale



INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE PROJET							
Titre du projet :	Étude de caractérisation des rejets des eaux de rinçage et de lavage en acériculture						
Nom du demandeur :	Centre ACER						
Numéro de projet :	PV-3.2-2014-009	Durée du projet :	2 ans	Date de début du projet :	Décembre 2014	Aide accordée :	28 808 \$

RÉSUMÉ

Les eaux de nettoyage et de lavage des équipements acéricoles (bassins, panes, remise en état des membranes des concentrateurs d'eau d'érable, etc.) sont, la plupart du temps, rejetées dans l'environnement après usage. Ces eaux de procédé contiennent des résidus de rinçage, de sucre et parfois des produits nettoyeurs chimiques.

Les principaux produits de lavage, de détartrage et de nettoyage sont à base de chlore, d'alcool, d'acide et d'hydroxyde de sodium. Est-ce que les eaux rejetées avec ou sans produit chimique nécessiteraient une neutralisation ou un traitement quelconque avant leur rejet dans l'environnement? Est-ce que les quantités rejetées causeraient un préjudice à l'environnement? Est-ce que le rejet au sol en respectant une distance séparatrice déterminée des cours d'eau et des fossés serait acceptable comme mesure d'atténuation? La participation du MDDEFP sera nécessaire afin de nous aider à répondre à ces questions.

Afin de mieux répondre à ces questions, le Centre Acer désire effectuer une étude sur les différentes méthodes et différents produits utilisés par les producteurs acéricoles pour nettoyer leurs équipements. L'étude consistera, dans un premier temps, à effectuer un sondage auprès des producteurs acéricoles. Ce sondage permettra de faire un inventaire de chaque produit utilisé, de la concentration de ceux-ci, de la quantité utilisée ainsi que de leur mode d'entreposage. Il permettra également de connaître les pratiques utilisées par les producteurs pour rejeter ces eaux usées. En parallèle, un sondage sera effectué auprès des équipementiers pour connaître les produits vendus, leurs pratiques d'utilisation et le mode de disposition recommandé. De plus, des analyses en laboratoire et des expériences en érablière expérimentale pourront être faites afin d'établir des rejets types selon les doses recommandées.